



Hérault

COMMUNIQUE FCPE 34 10 DECEMBRE 2025

**La FCPE 34 appelle à la mobilisation jeudi 11 décembre :
il est grand temps que les collèges La Dullague et Lucie-Aubrac et leurs
écoles de secteur passent en REP+ (Réseau Education Prioritaire) !**

**Rendez-vous à 9h devant le collège La Dullague, puis 10h45 devant le
collège Lucie-Aubrac.**

L'éducation prioritaire a été refondée en 2014, et sa carte devait être révisée tous les quatre ans. Nous sommes bientôt en 2026 et elle n'a toujours pas été révisée.

Aujourd'hui, les collèges la Dullague et Lucie Aubrac font partie des cinq collèges de France à l'IPS (indice de position sociale) le plus bas parmi les collèges qui ne sont pas classés en éducation prioritaire (les trois autres se situant dans les académies de Clermont-Ferrand, Martinique, et Versailles). En clair, **parmi les cinq collèges les plus défavorisés de France, deux sont à Béziers.**

Après des années de dégringolade, le quartier **Iranget-Grangette, classé QPV (Quartier Prioritaire de la politique de la Ville)** est à présent le **5ème le plus pauvre** de France : plus de **70 % des familles** de ce quartier vivent **sous le seuil de pauvreté.**

Il est complètement injuste que ces milliers d'élèves biterrois ne bénéficient pas des moyens de l'éducation prioritaire.

Le passage en REP+ permettrait de :

- dédoubler les classes cruciales pour l'acquisition du savoir lire, écrire et compter : Grande Section, CP, CE1
- garantir de manière pérenne les effectifs limités dans le second degré
- offrir aux équipes éducatives des temps de concertation pour la réussite et le bien-être des élèves
- donner un accès privilégié à de nombreux dispositifs qui viennent enrichir la vie scolaire des élèves, et soutenir la mission des équipes éducatives
- stabiliser les équipes éducatives notamment par une juste prise en compte de leur engagement auprès des publics défavorisés.